



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



P.V- C.R.Q.D - N° 08 du 08 janvier 2012

Membres Présents : Mrs KARTALI/ DJ – BENSAHLI/A – BOUHADIBA-F
Ordre du jour: *AFFAIRES DISCIPLINAIRES/ CHAMPIONNAT D2& R1*

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

AFFAIRE N°53: Ren: H.B.C.T – JPA S/G R1 du 06/01/2012

- ↪ Vu la feuille de match et les rapports des arbitres & délégué signalant:
- ↪ 2^{ème} Avertissement OFF (A) Mr. BELAID .M Lic/N°082 du club HBCT
- ↪ Comportement antisportif de l'officiel (A) Mr. BELAID .M Lic/N°082 du club HBCT a la fin de la rencontre envers arbitre.
- ↪ Comportement antisportif du joueur ZEGGAI .O.N Lic/N°021 du club HBCT a la fin de la rencontre envers arbitre.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club HBCT (2^{ème} Avertissement OFF (A))
- ↪ Il est infligé une suspension de huit (08) matchs fermes au l'officiel (A) Mr. BELAID.M Lic/N°082 du club HBCT .
- ↪ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club HBCT.
- ↪ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur ZEGGAI .O.N Lic/N°021 du club HBCT
- ↪ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club HBCT

AFFAIRE N°54: Ren : M.SIG - U.S.Tenes S/G D2 du 06/01/2012

- ↪ Vu la feuille de match et les rapports des arbitres & délégué signalant:
- ↪ Disqualification du joueur MOUFFOKES.A Lic/N°547 du club M.SIG pour comportement antisportif.
- ↪ Disqualification du joueur MOUSSA.W Lic/N°267 du club UST pour insulte envers arbitre.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur MOUFFOKES.A Lic/N°547 du club M.SIG
- ↪ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club M.SIG
- ↪ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur MOUSSA.W Lic/N°267 du club UST
- ↪ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club UST

AFFAIRE N°55: Ren : J.S.M.R - C.H.BECHAR S/G D2 du 06/01/2012

- ↪ Vu la feuille de match et les rapports des arbitres & délégué signalant:
- ↪ Disqualification du joueur DJAATOT .S Lic/N°340 du club C.H.BECHAR pour insulte envers arbitre
- ↪ Disqualification du joueur LAZERG.R Lic/N°229 du club JSMR pour geste antisportif envers arbitre
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur DJAATOT .S Lic/N°340 du club C.H.BECHAR
- ↪ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club C.H.BECHAR
- ↪ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur LAZERG.R Lic/N°229 du club JSMR
- ↪ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club JSMR

AFFAIRE N°56: Ren : E.S.O.F – H.B.C.G S/G R1 du 06/01/2012

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr.SOUCL.A Lic/N°079 du club ESOF .
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



↪ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. SOUCI.A Lic/N°079 du club ESOF

AFFAIRE N°57: Ren : NASR ES SENIA – G.C.A.T S/G R1 du 06/01/2012

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Défaut de présentation de licence du joueur BOUFELDJA .A CNI N°113986 du club GCAT.
- ↪ Absence du service d'ordre.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une amende de 600 DA au Club GCAT.
- ↪ Il est infligé une amende de 5000 DA au Club NASR ES SENIA.

AFFAIRE N°58: Ren : H.B.C - W.C.B.O.S S/G D2 du 06/01/2012

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr.AIMER.A Lic/N°116 du club W.C.B.O.S.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. AIMER.A Lic/N°116 du club WCBOS

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT
EFFET A COMPTER DU : **Lundi 16 JANVIER 2012**

Secrétaire de séance
BENSAHLI .A.

le président C.R.Q.D
KARTALI - DJ